

EDITO

La FSU Moselle et nombre de ses militants ont été en alerte durant toutes les vacances scolaires de cet été en participant aux différents rassemblements contre la guerre au Liban et notamment lors de la manifestation du 12 août à Metz, mais aussi en étant mobilisés avec le réseau éducation sans frontières lors des nombreuses cérémonies de parrainages d'enfants de familles sans papiers et en organisant les réseaux de vigilance contre les expulsions de ces familles. Sur ce sujet, le plus difficile est encore devant nous puisque les réponses négatives de la préfecture s'accumulent en Moselle.

La rentrée démarre également par une activité syndicale très dense, liée à une carte scolaire catastrophique en Moselle qui permet à chacun de mesurer sur le terrain les conséquences concrètes des 62 suppressions de postes dans le premier degré et les 112 suppressions dans le second degré. Dès le 6 septembre une centaine de militants se sont retrouvés devant les permanences de trois parlementaires mosellans, le Premier Ministre et le Ministre de l'Éducation ont été interpellés par une délégation intersyndicale le 8 septembre lors de leur venue à Thionville ; articles de presse, émissions de radio, reportages sur France 3 se sont multipliés pour dénoncer la casse du service public d'éducation dans notre département.

Notre responsabilité est de réussir l'action du 28 septembre. Cette journée de grève et de manifestation à une date proche de la rentrée pèsera fortement dans le rapport de forces et dans la possibilité de poursuites. Sa réussite dépend essentiellement de l'implication et du travail de persuasion de tous les syndiqués des syndicats nationaux de la FSU, fédération majoritaire dans l'Éducation Nationale. Notre action doit se situer au niveau de la profession mais aussi de l'opinion. De ce point de vue l'unité réalisée entre Fédérations de l'Éducation Nationale, FCPE et organisations de jeunes est positive. La mobilisation fera aussi sur nos propositions de transformation du système éducatif, c'est la raison pour laquelle la FSU Moselle diffusera un tract en 13000 exemplaires sur le département. Le 28 septembre est une première étape essentielle mais le mouvement est destiné à durer : il ne restera pas sans suites !

Philippe NOLLER

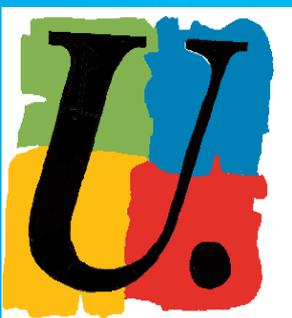
GREVE UNITAIRE

JEUDI
28 septembre 2006

ETIQUETTE

S O M M A I R E

- Pages 2 et 3 : Actualité des Syndicats Nationaux
- Page 4 : Affichette action du 28 septembre
- Page 5 : Rentrée 1er degré
- Page 6 : Rentrée 2nd degré
- Page 7 : Elections Conseil Régional et RESF
- Page 8 : Les Syndicats de la FSU



FSU Moselle - Trimestriel - n°29 - Septembre 2006 - Prix : 1 euro
Imprimé par nos soins - Directeur de la publication : R. Rouzeau
ISSN 1291-2891 - CPPAP 1106S05286 - Dépôt légal : juillet 2006

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU Moselle. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations en vous adressant à la FSU Moselle, 3 rue Gambetta 57000 METZ 03 87 55 15 40.



700 créations d'emploi à l'inspection du travail sont annoncées par le Ministre : la plus grande méfiance s'impose !

Il y a deux ans, le 2 septembre 2004, nos collègues Sylvie TREMOUILLE, contrôleur du travail à l'Inspection du Travail, de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricoles (ITEPSA), et Daniel BUFFIERE contrôleur à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) étaient abattus successivement à bout portant par Gilles DU VIAU, exploitant agricole, alors qu'ils procédaient à un contrôle des conditions d'emploi de salariés saisonniers travaillant dans son exploitation, située dans la commune de Saussignac en Dordogne.

Le procès en Cour d'Assises devrait intervenir au cours du premier trimestre 2007.

Deux ans après, la réponse des pouvoirs publics à ces odieux assassinats n'est absolument pas à la hauteur des enjeux qui s'imposaient pour affirmer sans ambiguïté la pleine légitimité des actions de contrôle de l'inspection du travail au service de l'ordre public social.

D'une part les obstacles, injures et autres incivilités à l'encontre des agents de contrôle ont continué à progresser d'une manière inquiétante (de septembre 2004 à octobre 2005 : 100 agents ont demandé à bénéficier de protection fonctionnelle de la part du Ministère pour des affaires portant essentiellement sur des faits d'outrages et

autres infractions subis par les agents de l'inspection du travail dans l'exercice de leur mission ; soit trois fois plus que la moyenne des trois années précédentes).

D'autre part, le Ministre du travail tente d'imposer une réforme de l'inspection du travail qui n'a le soutien d'aucune organisation syndicale du Ministère, lequel Ministère a pour objectif d'encadrer dans un système de pilotage très centralisé l'action de l'inspection du travail pour orienter son action vers une politique travail définie de manière partielle et ambiguë, classant ainsi des pans entiers du droit du travail comme non prioritaires (durée du travail, respect des salaires, droits des représentants du personnels, respect des conventions collectives...)

Tout cela dans un contexte où le gouvernement Villepin continue son travail de déconstruction méthodique du droit du travail dont la mesure emblématique est la mise en place du Contrat Nouvelle embauche (mais l'on pourrait citer également entre autres mesures destructrices du droit du travail prises en 2005 : l'instauration du forfait jour pour les salariés non cadre, les élections des représentants du personnel passées de 2 à 4 ans, la dérogation à l'interdiction du travail de nuit des apprentis et jeunes travailleurs, l'extension de la remise en cause du repos

dominical, les hèques emploi services pour les TPE de 5 salariés, la légalisation des sociétés de portage salarial...).

Sous la pression des actions judiciaires des victimes de l'amiante et celle des agents de l'inspection du travail réunis pour des Etats Généraux de l'Inspection du travail les 21 et 22 mars à Paris (organisés par nos organisations syndicales, qui ont rassemblé le tiers de la profession). Gérard LARCHER a été contraint d'annoncer un plan pluriannuel de création de 700 postes d'agents de contrôle en quatre ans (2007/2010) soit 240 inspecteurs, 420 contrôleurs et 40 ingénieurs de sécurité et médecins-inspecteurs du travail

Mais ces créations de postes, outre qu'elles ne sont à ce jour absolument pas financées - le plus grand flou règne en effet sur ces créations - créations nettes, redéploiements d'effectifs ? -, et que les déclarations du Ministre lui-même indiquent qu'elles ne seront pas toutes affectées à des missions d'inspection, font l'objet d'un chantage inadmissible du Ministre qui soumet l'attribution de ces postes en 2006 à la présentation par les régions ou les départements de projets " innovants " dans des domaines considérés prioritaires comme la santé au travail et le travail illégal, portant ainsi atteinte au caractère généraliste et à

l'organisation territoriale des sections d'inspection du travail

C'est pourquoi l'intersyndicale CGT, SNUTEF/FSU et SUD du Ministère va appeler les agents à se réunir en assemblées générales afin de décider collectivement des actions à mener pour faire aboutir les revendications des Etats Généraux (création immédiate de 240 sections d'inspection dans leur organisation territoriale actuelle garante de son caractère généraliste et indépendant, premier pas vers le doublement des sections d'inspection, création d'un service unique d'inspection du travail s'appuyant sur un code du travail protecteur de tous les salariés, quelle que soit leur branche d'activité, retrait du plan de réforme de l'inspection du travail.)

Une grève nationale est d'ores et déjà envisagée à la mi-octobre.

Sur le plan local, les syndicats CGT et SNUTEF de la DDTEFP de Moselle ont invité les organisations interprofessionnelles de salariés, le 15 septembre, afin de préparer des initiatives locales pour la défense d'une inspection du travail indépendante et généraliste, dotée de moyens humains et juridiques renforcés, pour le contrôle de l'application d'un droit du travail protecteur des salariés.

Luc Raucy



Le service social en faveur des élèves de Moselle

subit une nouvelle répartition des secteurs d'interventions argumentée d'une part par la priorité donnée à la lutte contre l'absentéisme scolaire et d'autre part par un nouveau

mode de calcul déterminant des établissements à couvrir en priorité. La conséquence est que dorénavant un lycée sans section professionnelle ou sans collège compte désormais pour zéro. (les autres lycéens qui ont la chance de côtoyer une section professionnelle ou un collège comptent pour moitié !)

Les collègues intervenant en lycée sont donc sommés de "choisir" un collège pour la rentrée prochaine.

Nous nous interrogeons sur ces choix, sachant que les taux d'absentéisme sont les plus élevés en lycée et que dans plusieurs lycées concernés les classes de seconde représentent plus de 300 élèves encore soumis à l'obligation scolaire.

Qui va effectuer le travail d'accompagnement et de prévention auprès des élèves de seconde issus de milieux défavorisés qui risquent le plus d'être démotivés et de décrocher ?

Comment comprendre qu'une jeune fille de 16 ans en détresse craignant un mariage forcé ou un lycéen de 18 ans en rupture familiale ne compteraient que pour un demi point par rapport à un collégien absent quatre demi-journées ou un collégien admis en classe relais bénéficiant déjà de plusieurs suivis psychologique, social ou éducatif ?

Comment accepter ce mode de calcul qui nie les difficultés spécifiques des adolescents en lycée (repères - identité - avenir - conduites à risque - ruptures familiales - sexualité) qui trouvaient auprès de l'assistante sociale un interlocuteur qualifié et de confiance ?

Nous n'acceptons pas que notre travail :

- pour lutter contre les inégalités
- pour donner toutes leurs chances aux lycéens en difficulté
- pour accompagner les adolescents en situation de mal-être
- pour prévenir et prendre en charge la maltraitance, les abus sexuels, les conduites à risque, les ruptures familiales et les décrochages scolaires, les tentatives de suicides
- pour faire le lien entre les jeunes et les adultes quand la communication est rompue.

n'existe plus !

La méthode utilisée, sans concertation et contre la volonté des collègues concernées donne un aperçu de la notion de mobilité des fonctionnaires dans toute sa brutalité à la fois pour les élèves sacrifiés et pour les collègues.



Action de rentrée 6 septembre 2006

Dans le cadre de l'action nationale de rentrée, une intersyndicale FSU-SGEN/CFDT, SDEN-CGT, Unsa Education a organisé trois rassemblements devant des permanences de parlementaires en Moselle.

Une centaine de manifestants se sont ainsi retrouvés devant les bureaux de Jean Marie Demange à Thionville, Marie Jo Zimmermann à Metz et Céleste Lett à Sarreguemines.

Des délégations leur ont exposé un argumentaire commun en insistant sur les trop faibles créations de postes dans le 1er degré (1 pour 45 élèves) et les trop lourdes suppressions de postes dans le second degré au regard des élèves perdus (1 poste retiré pour 8 élèves en moyenne) et leur conséquences :

- forte régression de la scolarisation des 2/3 ans
- de moins en moins de remplacements
- réduction des options en collège/lycée
- réduction des filières en LP
 - classes de plus en plus chargées, suppressions des dédoublements
 - renoncement à faire réussir tous les élèves avec l'apprentissage à 14 ans
 - Recrudescence de la précarité dans l'Education Nationale

L'objectif de ces rencontres était de montrer clairement le lien évident entre les votes des députés et les mesures de carte scolaire. On ne peut pas dire oui en votant le budget et s'étonner des suppressions de postes de retour dans sa circonscription.



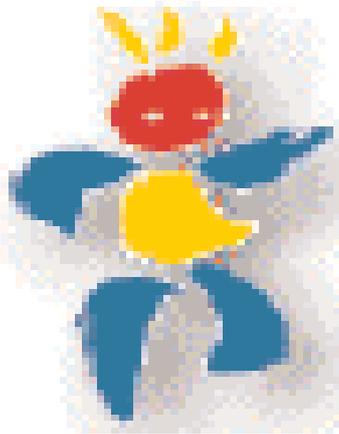


Dans le cadre de la journée nationale d'action et de grève

À L'APPEL DE LA FSU, DU SE/UNSA,
DU SGEN/CFDT, DE LA FERC/CGT
ET SOUTENUE PAR LA FCPE

***nos organisations appellent à
une manifestation
départementale
le 28 septembre***

**METZ,
Inspection Académique
à partir de 15h**



10 ouvertures de rentrée décidées après le CTP, un miracle en trompe-l'œil.

Le SNUipp, s'il prend acte de la satisfaction de ses revendications concernant l'ouverture de 10 classes pour les écoles au-dessus des seuils d'effectifs à l'issue du Comité Technique Paritaire, s'indigne néanmoins des conditions qui ont présidé à ces attributions.

Si ce n'est que justice que l'école Poincaré de Thionville ait obtenu le poste auquel elle avait droit, cette décision émane semble-t-il directement du ministère, au mépris de toutes les règles du paritarisme, et surtout sans prendre en compte le cas des autres écoles dans la même situation. Il eut fallu pour cela, lors de leur visite officielle, que le Premier Ministre et le Ministre de l'Education Nationale entendent la Moselle, tous acteurs confondus et SNUipp-FSU en tête, leur faire savoir que sa

dotation en moyens d'enseignement était insuffisante.

Cette réalité, maintes fois démontrée, n'a pas été considérée à la hauteur des enjeux éducatifs de la réussite de tous les enfants et des ambitions pourtant affichées comme autant de priorités.

Dans un souci d'égalité de traitement plus que légitime, seul élément de la dignité républicaine à prévaloir, les 10 postes requis ont été prélevés sur les moyens gagés à la formation continue des professeurs des

écoles, déjà réduite d'un tiers cette année.

Mettre des enseignants en face des élèves est un impératif, mettre des enseignants formés et leur donner les moyens d'exercer leur métier au mieux est une exigence.

Cette vertu, intrinsèque à un service public d'éducation, a été une fois de plus bafouée.

Démentie même au regard des 5 nouvelles fermetures de rentrée tout aussi inacceptables.

Liste des écoles n'ayant pas obtenu de poste en CTP du 7 septembre mais un enseignant supplémentaire en date du lundi 11 septembre

- * Aboncourt : 25 élèves présents pour un seuil de 25.
- * Faulquemont (Bas Steinbesch) : 146 élèves présents pour un seuil de 144.
- * Florange (Chenier) : 112 élèves présents pour un seuil de 110.
- * Forbach (Houpert) : 308 élèves présents pour un seuil de 308.
- * Longeville (Migette) : 125 élèves présents pour un seuil de 125.
- * Moulins (Verlaine) : 201 élèves présents pour un seuil de 200.
- * Ormersviller : 51 élèves présents pour un seuil de 50.
- * Saint Avoild (Wehneck) : 168 élèves présents pour un seuil de 168.
- * Thionville (Poincaré) : 204 élèves présents pour un seuil de 200.
- * Trois Fontaines : 72 élèves présents pour un seuil de 72.

Liste des écoles subissant une fermeture de rentrée :

Metz Joyeux pinsons maternelle ZEP,
Metz Les primevères maternelle ZEP,
Semécourt maternelle,
Creutzwald Centre élémentaire,
Fontoy Centre Clis.



DERNIERE MINUTE : UNE CLASSE REPREND VIE !

Suite à une importante mobilisation des parents et des collègues du secteur, une des 2 suppressions de postes sur Borny serait annulée, à l'heure où nous mettons sous presse.

La dégradation de nos conditions de travail s'observe dès les premiers jours de la rentrée scolaire.

Les brèves...

Au-delà du plaisir de retrouver nos collègues à l'occasion de la pré-rentrée, nous constatons déjà les effets des suppressions de poste soit par l'absence d'un visage familier d'un collègue dont le poste a été supprimé l'an passé, d'un Titulaire sur Zone de Remplacement ou d'un professeur non titulaire, soit par le non remplacement d'un collègue parti à la retraite en juin dernier. Ce sont à ces chaises vides que nous pouvons prendre conscience des effets destructeurs des retraits de postes dans nos établissements.

A ce premier constat, il conviendra d'ajouter le nombre de collègues, notamment dans les collèges, qui se retrouvent sur des postes à compléments de service. Il s'agit là d'un nombre de collègues de plus en plus important. Malgré la contrainte de travailler sur deux, voire trois établissements, il leur est demandé de s'impliquer massivement dans les projets d'établissement et parfois reproché de ne pas y avoir réussi. Nous avons pu observer cela dans certaines appréciations et notations au cours de la campagne de notation administrative de l'an passé.

Enfin, nous constaterons en consultant les listes de classe que la baisse démographique, dont nous parlent si souvent les autorités ministérielle, académique et départementale, s'est bizarrement arrêtée au seuil de notre salle de classe.

Le discours de pré-rentrée nous permet de (re)découvrir les nou-

veautés du ministre, qui "doivent" en principe tout changer : note de vie scolaire, conseil pédagogique...

Nous connaissons le sens donné désormais au mot "réforme", c'est-à-dire des régressions supplémentaires, nous savons quel sens donner à la "priorité donnée à l'école" par le Ministre, c'est-à-dire la priorité dans les réductions de postes.

Nous savons comment les priorités médiatiques du moment sont assurées concrètement par un simple redéploiement, comme dans l'exemple des Zones d'Education Prioritaire par l'amputation de moitié de l'heure dite non affectée en classe de 5ème et de 4ème.

Nous savons par expérience que les promesses ministérielles vont rarement au-delà de la rue de Grenelle. Le cas de l'apprentissage des langues vivantes en terminale peut en être une illustration. Alors que les groupes devraient être limités à 20, il n'est pas rare malheureusement de constater que les effectifs réels dans les lycées soient bien supérieurs

En cette année "électorale", il nous appartient de montrer que nous voulons une autre donne pour l'Education Nationale. C'est ce que nous avons dit aux parlementaires le 6 septembre. C'est ce que nous devons dire massivement lors de la journée de grève du 28 septembre 2006 et de la manifestation départementale qui partira à 15 h 00 devant l'Inspection Académique.

Paroles, Paroles...

Monsieur De Robien nous a écrit pour nous souhaiter une bonne rentrée. Il nous y précise que "l'allègement des groupes de langues vivantes en terminale est poursuivi pour consacrer plus de temps à la pratique orale".

Des collègues de langue nous ont pourtant déjà informés qu'ils enseigneraient à un groupe de 25 élèves en terminale !! Quant aux effectifs des groupes de seconde ou de première, les informations dont nous disposons font état d'effectifs allant jusqu'à 35 élèves. L'apprentissage oral réussi en terminale ne passe-t-il pas d'abord par un apprentissage possible en seconde et en première ?

Quand "carte scolaire" rime avec "carte électorale".

Le thème de l'Education est apparu ces derniers jours dans le discours des responsables politiques nationaux et en particulier parmi les prétendants à l'Elysée en 2007 avec des préoccupations électoralistes évidentes.

Gageons que cela soit le signe que le thème de l'école soit présent fortement au cours de cette campagne.

Nous saurons par ailleurs interpellier les élus de Moselle sur la question de l'école tout au long de l'année.

Espérons que ces discours se caractériseront par la volonté de "rompre" avec la politique de casse de l'école menée depuis 2002 !!

APPEL A LA GREVE INTERSYNDICAL

Les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Education confirment leur dénonciation des décisions budgétaires du gouvernement pour 2007 qui, s'ajoutant aux coupes intervenues depuis 2003, conduiront à réduire considérablement les moyens du service public. Il s'agit bien d'une politique à courte vue, rétrograde dans ses choix et dangereuse pour l'avenir dont les élèves, les jeunes, notamment ceux qui sont le plus en difficulté, tout autant que les personnels vont payer le prix : dégradation des conditions d'enseignement et de travail, réduction de l'offre d'enseignement, précarité accrue...

Elles se félicitent de l'unité réalisée avec les parents, les lycéens et étudiants pour engager ensemble l'action contre ces choix et pour une politique éducative qui assure la réussite de tous. Elles appellent les personnels à faire grève le jeudi 28 septembre.

MANIFESTATION

A

METZ

JEUDI 28 SEPTEMBRE

15h

Départ

INSPECTION

ACADEMIQUE

Elections paritaires auprès du Conseil Régional de Lorraine pour les TOS



Avec la mise à disposition des 2500 TOS de l'Education Nationale et des 120 TOS de l'Agriculture, le Conseil Régional de Lorraine a multiplié ses effectifs par six et se trouve tenu d'organiser des élections paritaires.

Les TOS de l'Education Nationale et de l'Agriculture vont donc élire, aux côtés des personnels du Conseil régional, leurs représentants au Comité Technique Paritaire et au Comité d'Hygiène et de Sécurité du Conseil Régional.

Ces élections se tiendront le 7 novembre 2006.

Les syndicats de la FSU concernés, l'UNATOS, syndicat des personnels ouvriers de l'Education Nationale et le SNETAP, syndicat des personnels de l'Agriculture présenteront une liste commune.

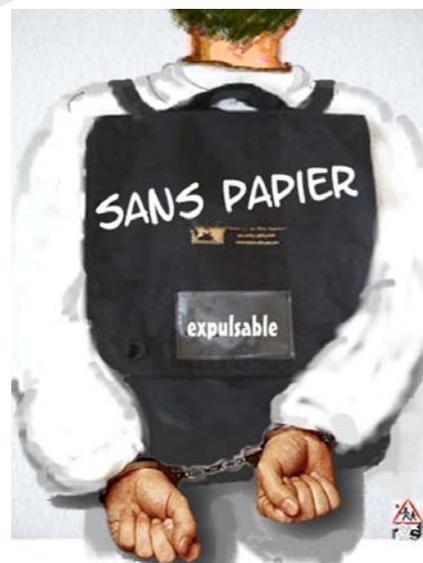
Tous les TOS (qu'ils aient opté ou non) des lycées, LP, EREA, cités scolaires (à l'exception de la Cité Mangin de SARREBOURG et de la Cité Chatrian de PHALSBOURG qui relèvent du Conseil Général de la Moselle) et lycées agricoles de Lorraine sont électeurs ainsi que les personnels du Conseil Régional.

Avec la FSU, 1ère organisation syndicale de la Fonction Publique d'Etat, l'UNATOS et le SNETAP défendront les intérêts de tous les personnels et revendiqueront la reconnaissance des missions des TOS.

Avec la FSU, l'UNATOS et le SNETAP poursuivront la lutte pour la réversibilité de cette loi, source d'inégalités territoriales, de dégradation du Service Public.

L'UNATOS et le SNETAP continueront à défendre les personnels qu'ils représentent, y compris dans les collectivités territoriales et nous porterons auprès du Conseil Régional les mêmes exigences en terme d'emplois et de conditions de travail afin d'assurer un service public de qualité.

Manifestation
du RESF à
Thionville Samedi 9
septembre à 15h
Place Claude
Arnould



23 familles du Secteur de Thionville Fensch Orne risquent d'être expulsées hors de France et leurs enfants ne pourront pas poursuivre leur scolarité en France. Ce n'est pas une fatalité : seule notre action pourra les protéger. Ces familles ne peuvent plus retourner dans leur pays, leur vie, leur sécurité est menacée. Comment des parents pourraient-ils accepter une prime au retour, même doublée, quand c'est la sécurité de leurs enfants qui est en jeu !

Citoyennes, citoyens, marraines, parrains, parents d'élèves, enseignants, élu(e)s, ont une nouvelle fois exigé la régularisation de toutes ces familles lors du

rassemblement organisé par le RESF

Samedi 9 septembre à 15h

Place Claude Arnould à Thionville.



Quelle rentrée en EPS en Moselle ?

Aux niveaux national et académique, donc en Moselle, l'EPS paie le plus cher tribut de la politique actuelle en matière d'Education.

En effet, le budget 2006 s'est traduit concrètement par des suppressions de postes, par la baisse des recrutements aux concours, par la remise en cause de notre statut (maxima de 17h d'enseignement et 3h forfaitaires d'animation de l'AS).

Concrètement, pour cette rentrée 2006, nous constatons en Moselle que les situations difficiles se multiplient : postes partagés, cartes scolaires, multiplication des heures supplémentaires, augmentation significative des effectifs par classe... Dans certains établissements, les horaires obligatoires ne sont pas respectés.

Par ailleurs, des TZR EPS sont " sollicités " pour parer aux manques dans d'autres matières que l'EPS.

Le SNEP dénonce ces abus et demande à chacun(e) d'intervenir auprès de son chef d'établissement afin que les textes soient respectés. Vous pouvez également compter sur l'appui du SNEP ! N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés ou de vos interrogations.

Stéphanie Colle
Co secrétaire Départementale du SNEP Moselle

Les syndicats de la FSU Moselle

	Syndicat National Unitaire de l'Education Populaire de l'Action Socioculturelle et Sportive	Matthieu Damblin matthieu.damblin@jeunesses-sports.gouv.fr		Syndicat National des Personnels de l'Education Surveillée Protection judiciaire de la Jeunesse	54 rue de l'arbre sec 75001 Paris 01 42 60 11 49
	Syndicat National des Affaires Culturelles	Marc Leroy 03 87 75 41 55 murielle.leroy@culture.gouv.fr		Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique	Francette Tondini francette.tondini@ac-nancy-metz.fr
	Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques	Jean-Claude Magrinelli 03 82 53 21 88		Syndicat National Unitaire des Collectivités	163, rue de Charenton 75012 Paris 01 42 87 43 00
	Syndicat National des Chercheurs Scientifiques	sncs@cnrs-bellevue.fr		Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel	Michel Lemaître 03 83 96 55 19
	Syndicat National de l'Environnement	Jean-Luc Ciulkiewicz jean-luc.ciulkiewicz@lorraine.ecologie.gouv.fr 06 85 91 03 50		Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des Ecoles et PEGC	SNUipp Moselle 3, rue Gambetta 57000 Metz 03 87 63 68 28
	Syndicat National de l'Education Physique	SNEP Moselle 3, rue Gambetta 57000 Metz 03 87 55 15 40		Syndicat National Unitaire Travail Emploi Insertion	Luc Raucy luc.raucy@dd-57.travail.gouv.fr
	Syndicat National Enseignements du Second degré	Laurent Schmitt 3, rue Gambetta 57000 Metz 03 87 63 25 48		Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Education	6, rue Brassens 91080 Courcouronnes 01 60 78 71 04
	Syndicat National de l'Enseignement Supérieur	Claude Canedoli canedoli@univ-metz.fr		Syndicat National Unitaire des Personnels de l'Equipe	179, avenue de Clichy 75017 Paris
	Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public	Philippe Mougdon ph.mougdon@wanadoo.fr		Syndicat Général du Ministère chargé de l'Agriculture	15, avenue de Cucillé 35047 Rennes Cedex 02 99 28 22 99
	Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé	46, avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 01 42 22 44 52		Union Nationale des Agents Techniques, Ouvriers et de Services	Caroline FERY 3, rue Gambetta 57000 Metz

PUB

PUB



Philippe NOLLER
FSU Moselle
3, rue Gambetta
57000 Metz
Tel : 03 87 55 15 40
Mail : fsu57@fsu.fr
Site internet :
<http://sd57.fsu.fr>